



Clio. Femmes, Genre, Histoire

24 | 2006
Variations

Le *gender* est-il une invention américaine ?

Karen Offen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/4702>

DOI : 10.4000/clio.4702

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2006

Pagination : 291-304

ISBN : 2-85816-867-9

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Karen Offen, « Le *gender* est-il une invention américaine ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/4702> ; DOI : 10.4000/clio.4702

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Le *gender* est-il une invention américaine ?

Karen Offen

- 1 La formulation éloquente de Simone de Beauvoir – « On ne naît pas femme, on le devient » – a inspiré nombre de lectrices des deux côtés de l’Atlantique. L’idée que le sexe anatomique ne gouverne pas totalement l’existence et la destinée des femmes mais qu’il est socialement construit par la culture fut une révélation pour beaucoup. L’épais livre de Beauvoir (1949) fut partiellement traduit et publié en anglais par H. M. Parshley en 1952, mais il a fallu une vingtaine d’années avant qu’une nouvelle génération de féministes dans le monde anglo-américain – notamment des intellectuelles et des universitaires – ne commence à baptiser ce concept par le mot de *gender*¹.
- 2 La juxtaposition par la sociologue anglaise Ann Oakley de *sex* (mâle/femelle, en référence à la nature) et de *gender* (masculin/féminin, en référence à la culture)², si simple et facile à comprendre, fut rapidement adoptée dans le monde anglophone, et depuis les années 1970, a voyagé bien au-delà de la pléthore d’écrits universitaires féministes en sciences sociales et humaines. Il a pénétré le vocabulaire de la presse et des *media*, au point qu’il est parfois devenu de rigueur de parler, de façon inexacte, des « deux genres » au lieu des « deux sexes ».
- 3 À l’exception de quelques-unes comme Christine Delphy³ ou Michèle Riot-Sarcey⁴, les universitaires françaises ont longtemps résisté à l’usage du mot « genre », préférant parler de « masculin/féminin », de « différence sexuelle » ou de « rapports sociaux de sexe »⁵. Certaines ont argué que le concept de *gender* était une invention américaine, intraduisible par le mot français « genre »⁶. Pourtant, au-delà des distinctions grammaticales, il existe depuis longtemps – bien avant Beauvoir, Oakley, et l’usage postmoderniste construit par Joan Scott⁷ et Judith Butler⁸ – un usage français du terme « genre », qui spécifie dans le vocabulaire sociopolitique – notamment féministe – la construction sociale et culturelle des sexes. L’objet de cet article est d’en rétablir les trajectoires historiques et de contribuer peut-être à balayer les dernières réticences manifestées en France à son égard⁹.

Les origines françaises de *gender-genre*

- 4 Observons la langue d'abord¹⁰. Le cas français est, en effet, particulièrement intéressant, parce que le genre grammatical se trouve au cœur de l'organisation de la langue, avec comme effets curieux pour les étrangers que le mot « féminin » peut être au masculin ou au féminin, selon le genre du nom qu'il modifie. Dans la langue française, une distinction terminologique très claire entre « sexe » et « genre masculin/féminin » utilisé dans le sens de construction sociale peut être tracée historiquement. On ne peut pas dire la même chose des autres langues de l'Europe. Par exemple, l'allemand et le suédois n'ont jamais – jusque très récemment – distingué entre « sexe » et « genre/gender » : le mot *Geschlecht* signifiait les deux et les universitaires féministes suédoises se sont approprié le mot latin *genus* pour se démarquer de *kön*, qui correspond à l'usage du mot *sex* en anglais¹¹. Dans les langues hollandaise et russe, les féministes se sont approprié *gender*, sans beaucoup de discussion et de malaise¹².
- 5 L'examen des preuves historiques d'une pensée féministe française montre des usages anciens de « genre » pour faire référence à la construction sociale (ou plutôt sociopolitique) de sexe. Déjà, au seizième siècle, l'écrivain Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim a utilisé le mot « genre » comme synonyme de sexe, quand il a parlé du « genre masculin » et du « genre féminin » pour désigner, non pas le genre grammatical, mais les catégories humaines des mâles et des femelles ; il a aussi développé une argumentation pour insister sur la « noblesse et excellence du sexe féminin et sa prééminence sur l'autre sexe »¹³.
- 6 Cet usage non grammatical est aussi repérable parmi les successeurs d'Agrippa. Dans un large échantillon de textes du siècle des Lumières que j'ai retrouvés¹⁴, on trouve souvent (sinon systématiquement) des exemples répétés d'un usage novateur qui utilise le couple sexe/genre en parallèle avec le couple nature/culture – exactement comme Ann Oakley en 1972. Leurs critiques de la subordination des femmes, en particulier, montrent une sensibilité aiguë au fait que les relations entre les sexes n'ont pas été décidées une fois pour toutes, ni par le bon Dieu ni par la soi-disant « dame Nature ». La distinction entre « nature » et « culture », y est utilisée pour argumenter contre l'infériorité de la femme et sa subordination à l'homme. Les féministes de l'époque ont condamné cette domination qui résultait à leurs yeux des désirs bruts de l'homme et de sa force physique, dénonçant en même temps la pauvreté de l'éducation donnée aux filles comme moyen de l'affermir.
- 7 Depuis le dix-septième siècle et à travers tout le dix-huitième siècle, des écrits ont insisté sur le fait que les femmes sont déformées par la culture qui les environne et un enseignement inadéquat, l'éducation et l'enseignement étant les modes principaux pour les féministes – femmes et hommes – de discuter la distinction « sexe/genre ». En effet, outre la sujétion dans le mariage (parfois qualifiée d'esclavage), la critique de l'éducation des femmes fut centrale dans la critique de l'ordre existant au temps des Lumières ; quelques historiens écossais très renommés ont même identifié la femme avec la culture et ont insisté sur la mission civilisatrice (lire culturelle) des femmes, une stratégie qui a donné beaucoup de force politique à la notion de la mère-éducatrice.¹⁵ C'est bien alors, et non pas chez l'historien Jules Michelet au dix-neuvième siècle ou l'anthropologue Claude Lévi-Strauss au vingtième siècle, que le débat nature/culture a commencé et que physiologie sexuelle et construction sociale ont été distinguées et identifiées en termes de relations sociopolitiques des sexes. En fait, au dix-huitième siècle, on n'a pas insisté, comme Michelet et Lévi-Strauss, sur l'identification de la femme avec « la nature » ; au contraire. C'est Rousseau qui a délivré ce message – en opposition aux demandes féministes. Très vite Rousseau a été suivi par les médecins, surtout après la Révolution¹⁶.

- 8 Les récents historiens de la culture philosophique française du dix-huitième siècle, notamment l'allemande Liselotte Steinbrugge, ont souligné comment la catégorie « femme » a été « naturalisée » dans les ouvrages des philosophes masculins (surtout français) de l'époque, et Thomas Laqueur a même postulé – en relisant les textes médicaux selon une perspective foucauldienne – que le « sexe » fut « créé » pendant cette période¹⁷. Ce qu'il est important de démontrer, pourtant, au point de vue de l'histoire du féminisme, est précisément ceci : de tels discours « naturalisants » doivent être compris comme des réponses antiféministes aux arguments avancés par les féministes de l'époque (beaucoup moins connus d'ailleurs) qui soulignaient la construction, par une mauvaise éducation, de la « femme-comme-genre », construction qui minait « l'égalité naturelle » avec les hommes¹⁸.
- 9 En France, une telle « naturalisation » de « la » femme n'a jamais totalement réussi ; il y eut toujours un nombre significatif de discours « féministes » pour dire que la culture, et non la nature, est le domaine des femmes. De cette insistance partent précisément tous les efforts réalisés pour organiser et contrôler la formation et l'éducation des filles, depuis Fénelon et Rousseau jusqu'aux puissantes éducatrices du dix-neuvième et du début du vingtième siècle ; ainsi que la rivalité aiguë entre catholiques et laïques à ce sujet¹⁹. On peut ainsi dire que ce que nous appelons aujourd'hui la « construction sociale du genre » a ses racines directement dans les débats français des siècles précédents concernant la question des femmes et la formation qu'elles doivent recevoir dans une société définie par les hommes. La belle formulation de Simone de Beauvoir a seulement réussi à relancer, avec peut-être un vocabulaire saturé de philosophie existentialiste, une idée qui a des racines profondes dans les notions de « être/devenir » de la pensée féministe (et, bien évidemment, anti-féministe aussi) des siècles antérieurs.

De l'*Encyclopédie* à Simone de Beauvoir

- 10 Si linguistique et grammaire ont souvent à faire avec le genre, il faut insister sur le fait que, depuis des siècles en France, ces modèles grammaticaux s'inscrivent dans des considérations sociétales sur le sexe et sa construction sociale. Contre les conclusions de l'actuelle Commission générale de terminologie et de néologie²⁰, on peut citer la célèbre encyclopédie de Diderot et ses amis. Dans le volume VII paru en 1757, l'article « Genre » y pointe la distinction entre « sexe » et « genre » qui continue de caractériser l'usage de Beauvoir, d'Oakley et de nombreuses féministes françaises. Le mot « genre » (dérivé du terme *genus*, *-eris* en latin, qui est aussi la source du *gender* anglais) est identifié presque au début avec les traits sexuels et leurs constructions sociales. Lisons l'*Encyclopédie* :

Genre ou *classe*, dans l'usage ordinaire, sont à-peu-près synonymes, & signifient une collection d'objets réunis sous un point de vûe qui leur est commun & propre: il est assez naturel de croire que c'est dans le même sens que le mot *genre* a été introduit d'abord dans la Grammaire, & qu'on n'a voulu marquer par ce mot qu'une classe de noms réunis sous un point de vûe commun qui leur est exclusivement propre. La distinction des sexes semble avoir occasionné celle des genres pris dans ce sens, puisqu'on a distingué le genre masculin & le genre féminin, & que ce sont les deux seuls membres de cette distribution dans presque toutes les langues qui en ont fait usage...²¹

- 11 Cet article semble dire assez clairement que le genre grammatical, désigné dans le masculin et le féminin, est une conséquence de la distinction corporelle préexistante entre les sexes, mais il n'y a pas une grande distance pour transposer le terme jusqu'aux contextes sociopolitiques. Bien que le terme « genre » ne semble pas figurer comme tel dans les débats de la fin des années 1750 entre Rousseau et d'Alembert sur la question du

rôle et de l'éducation des femmes, les considérations sexe/genre furent fréquentes pendant les années 1770, en lien notamment avec le cas célèbre du chevalier d'Eon. Le chevalier, un officier militaire français et ensuite un diplomate à la cour de Georges III d'Angleterre, qui portait quelquefois des vêtements féminins, fut selon quelques-uns « la femme la plus célèbre d'Europe » et, selon Edmund Burke, « the most extraordinary person of the age ». À partir de 1771, les hommes d'affaires de Londres commencèrent à parier sur son sexe. En 1776, le roi Louis XVI le rappela en France et lui ordonna de reprendre des vêtements féminins ; il adopta alors une identité de femme conservée jusqu'à sa mort en 1810, où fut révélée son anatomie masculine²². Ainsi, l'ambiguïté sexuelle et la possibilité d'un genre qui ne correspond pas avec le sexe devinrent un sujet fréquemment abordé dans la presse européenne.

- 12 Le cas d'Eon montre que les questions de genre – tout comme les revendications féministes – étaient à l'époque un sujet de vive discussion et quelques femmes ont bien compris ce qui était en jeu. Dans l'année 1772, par exemple, Madame d'Épinay – qui était autrefois la « patronne » de Rousseau – écrivit à son ami l'abbé Galiani, en commentant le pamphlet sur les femmes récemment publié par Antoine-Léonard Thomas de l'Académie Française. Elle critique Thomas parce qu' « il attribue sans cesse à la nature ce que nous tenons évidemment de l'éducation ou de l'institution, etc. » et ajoute : « Il faudrait sans doute plusieurs générations pour nous remettre telles que nature nous fit. Ils sont bien heureux que nous ne soyons pas pires que nous ne sommes, après tout ce qu'ils ont fait pour nous dénaturer par leurs belles institutions... Cela est si évident que cela ne vaut pas plus la peine d'être dit »²³.
- 13 C'est dans ce contexte qu'on doit comprendre aussi le commentaire des *Conversations d'Émilie* (1776), dialogue entre une mère et sa fille : « Quand je dis l'homme, j'enten[d]s toutes les créatures humaines ; quand je dis un homme, je désigne seulement alors une créature humaine du genre masculin. Quand je dis une femme, je désigne une créature humaine du genre féminin »²⁴. Dans ces phrases, Madame d'Épinay souligne sa compréhension de l'équivalence des sexes dans la nature, et le dualisme résultant d'une notion plus culturellement construite de genre. Le Journal de l'Abbé Mulot pour les années 1777-1782 offre une autre expression de la distinction entre sexe et genre dans le sens de nature et culture, et confirme l'usage de genre comme construction sociale du sexe, avec des catégories perméables du masculin et du féminin. L'auteur joue sur le terme pour ridiculiser Madame de Genlis qu'il désigne comme « gouverneur » (et non pas « gouvernante ») des enfants du Duc d'Orléans ; il fait référence à elle comme « ce gouverneur d'un nouveau genre » et ajoute : « la gouvernante gouverneur a voulu faire l'homme ; mais il lui manquoit quelque chose, et elle n'a fait ni l'homme ni la femme ». Avant de conclure en présentant un poème non attribué qui a circulé aux dépens de Madame de Genlis :
- Au physique je suis du genre féminin,
Mais au moral je suis du masculin.
Mon existence hermaphrodite
Exerce maint esprit malin...
Je suis Monsieur dans le Lycée
Et Madame dans le boudoir²⁵.
- 14 De même, au début de la Révolution française en 1789, une brochure anonyme, *Requête des dames à l'Assemblée nationale*, a dénoncé « l'aristocratie masculine » et demandé l'abolition de tous les privilèges du sexe masculin. Très radical, ce texte se termine en esquissant un décret qui stipule :

1. Tous les privilèges du sexe masculin sont entièrement & irrévocablement abolis dans toute la France.
 2. Le sexe féminin jouira à toujours de la même liberté, des mêmes avantages, des mêmes droits & des mêmes honneurs que le sexe masculin.
 3. Le genre masculin ne sera plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble, attendu que tous les genres, tous les sexes & tous les êtres doivent être & sont également nobles²⁶.
- 15 Les deux premiers points demandent l'abolition des discriminations de sexe mais le troisième parle éloquemment de la relation entre sexe, genre, langage et pouvoir, ainsi que des revendications des femmes françaises pour l'égalité sociale et politique. Même si ce document est susceptible d'être critiqué comme une fiction de provenance masculine, il démontre néanmoins très clairement ce qu'il est possible de penser concernant ces questions au début de l'époque révolutionnaire.
- 16 Pendant les années turbulentes de la contre-révolution, des médecins-philosophes français ont, comme l'ont montré de nombreuses recherches, beaucoup écrit pour établir les limites biologiques des femmes comme sexe, notamment Cabanis et Virey dont les ouvrages ont eu un grand impact. Ces médecins ont déployé beaucoup d'efforts pour « naturaliser » la femme et établir scientifiquement que l'anatomie et la physiologie limitent strictement la destinée, au moins pour les femmes²⁷. Mais on a souvent négligé de souligner qu'il s'agit là d'un discours de combat contre la puissante utilité antérieure du concept de genre et que les textes émancipateurs antérieurs ont été transmis à une nouvelle génération de féministes. En particulier, la *Requête des dames* fut republiée dans les années 1860, avec une sélection d'autres textes féministes de l'époque révolutionnaire²⁸.
- 17 Quelques féministes du dix-neuvième siècle ont reconnu qu'en effet la biologisation des femmes par les médecins était, purement et simplement, un produit de leur politique sexuelle du savoir. Ainsi, pendant les années 1850, la combative Jenny P. d'Héricourt, qui a étudié à la Faculté de médecine de Paris pour devenir sage-femme certifiée, s'est confrontée aux propos antiféministes de P.-J. Proudhon. Elle a sévèrement critiqué sa poursuite maniaque de prouver la supériorité totale (physique, intellectuelle et morale) des hommes à travers une pratique de catégorisation non justifiée. Ses usages de « le genre, la classe » n'étaient, selon elle, que des constructions mentales arbitraires²⁹.
- 18 De même, au moment où l'agitation féministe prenait de l'ampleur à Paris en 1868, la célèbre oratrice, libre penseuse et féministe Maria Deraismes parla expressément des deux genres, distincts des deux sexes, critiquant le sexisme du savoir théologique établi. Elle ouvre ainsi une conférence intitulée « La Femme et le droit », en considérant ce qu'elle nomme « la cause primordiale », qui n'a ni genre ni sexe mais qui englobe les deux genres : « les deux genres sont coexistants et nécessaires à la procréation; donc ils sont égaux ». Ensuite, discutant l'histoire de la création transmise dans la Bible, elle affirme qu'« Il [Jéhovah] les créa à son image et les fit mâle et femelle. Il était donc lui-même des deux genres » – autrement dit, Dieu est à la fois masculin et féminin. Enfin, elle souligne avec force : « L'infériorité des femmes n'est pas un fait de la nature, nous le répétons, c'est une invention humaine, c'est une fiction sociale »³⁰.
- 19 Dans une autre intervention publique, l'oratrice critique « le genre mâle » qui s'est constitué en aristocratie³¹, thème développé les années suivantes. A-t-elle emprunté ces usages du genre à la *Requête des dames* republiée en 1865 par Le Faure ? Ce n'est pas entièrement certain mais fort probable. Ce qu'on sait avec certitude c'est que Maria

Deraismes a clairement formulé le sens d'une distinction et d'une relation entre sexe et genre, sens qui correspond à la fois à l'usage qu'on trouve ici et là pendant le dix-huitième siècle et à l'usage devenu courant aujourd'hui dans le discours féministe des mondes francophone, anglophone et d'ailleurs.

- 20 Ainsi, la compréhension du genre comme construction sociale de sexe est en France profondément enracinée, depuis longtemps, dans le discours de l'émancipation des femmes, et (implicitement ou explicitement) elle a préoccupé tous ceux et celles qui ont discuté de l'éducation et de l'instruction des filles – et des garçons. Que Simone de Beauvoir soit créditée de cette transmission aux lectrices anglo-américaines, à travers le langage de la philosophie existentialiste (être et devenir) et sans utiliser explicitement la terminologie sexe /genre, en dit beaucoup sur le gommage du discours féministe à travers le temps. Malgré ce gommage, j'espère avoir montré qu'il est mensonger de dire que « genre » n'est pas d'un usage acceptable en français ; j'espère aussi avoir convaincu les historiennes françaises d'embrasser cet héritage. Il est enfin pensable que le monde anglophone se soit approprié la juxtaposition sexe/genre de la langue française, baptisant genre de *gender*. Mais cela est une autre histoire à retracer.

BIBLIOGRAPHIE

AGRIPPA DE NETTESHEIM Henri Corneille, 1537, *Sur la noblesse et l'excellence du sexe féminin, de sa prééminence sur l'autre sexe* (réédité, Paris, côté-femmes éditions, 1990).

BOCK Gisela, 1983, « Historische Frauenforschung. Fragestellungen und Perspektiven », in *Frauen suchen ihre Geschichte. Historische Studien zum 19. und 20. Jahrhundert*, ed. by Karin Hausen, München, Beck Verlag, 1983, p. 22-60.

—, 2002, *Women in European History*, Oxford, Blackwell (la version originale en allemand a été publiée en 2000 chez Beck).

—, 2005, *Frauen in der europäischen Geschichte. Vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, Beck/sche Reihe (version révisée).

BOSCH Mineke, 1991, « Internationalism and Theory in Women's History », *Gender & History*, volume 3, number 2.

BURTON June, *Napoleon and the Woman Question*, Lubbock, Texas Tech University Press, 2007.

BUTLER Judith, 2005, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte (traduction de l'ouvrage américain publié en 1990 et réédité en 1999).

—, 2006, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam.

DELPHY Christine, 1998, *L'ennemi principal - 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.

—, 2001, *L'ennemi principal - 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse.

DERAISMES Maria, 1891, « La Femme et le droit », in *Eve dans l'humanité*, Paris, L. Sauvaître (réédition chez côté-femmes éditions, 1990). Son discours date de 1868.

ÉPINAY Louise-Florence Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d', Lettre de Mme d'Épinay à l'abbé Galiani, 14 mars 1772. Publiée par Benedetto Croce, « Una lettera inedita della signora d'Épinay e il 'Dialogue sur les femmes' dell'abate Galiani », *Mélanges d'histoire littéraire générale et comparée*, offerts à Fernand Baldensperger, 2 volumes, Paris, Honoré Champion, 1930, I, p.178-80.

ÉPINAY Louise-Florence Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d', *Les Conversations d'Émilie*, Paris, Pissot, 1776 (première publication à Leipzig en 1774).

GRÜNELL Marianne, 1998, « Women's Studies in Russia: An Interview with Anastasia Posadskaya-Vanderbeck », *European Journal of Women's Studies*, volume 5, number 3-4, p. 502-3.

HERICOURT Jenny P[oinsard] d', 1860, *La Femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et aux autres novateurs modernes*, 2 volumes, Bruxelles, A. Lacroix, Van Meenen et Cie.

KATES Gary, 1995, *Monsieur d'Eon Is a Woman : A Tale of Political Intrigue and Sexual Masquerade*, New York, Basic Books.

LAQUEUR Thomas W., 1992, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard (traduction de l'ouvrage paru en 1990).

LE FAURE Amédée, 1867, « Les Droits de la femme », in *Le Socialisme pendant la Révolution française (1789-1798)*, 2^e édition, Paris, Librairie Internationale A. Lacroix.

MULOT l'abbé, « Journal intime de l'abbé Mulot (1777-1782) », publié par Maurice Tourneux, in *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, vol. 29, 1902.

OAKLEY Ann, 1972, *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith.

OFFEN Karen, 1998, « Reclaiming the Enlightenment for Feminism », in *Perspectives on Feminist Political Thought in European History*, ed. by Tjitske Akkerman & Siep Stuurman, London & New York, Routledge.

—, 2000, *European Feminisms, 1700-1950 : A Political History*, Stanford, Stanford University Press.

RENDALL Jane, 1984, « The Enlightenment and the Nature of Women » dans Rendall, *The Origins of Modern Feminism*, New York, Schocken.

Requête des dames à l'Assemblée Nationale (1789), publié in *Les Femmes dans la Révolution française, 1789-1794*, textes présentés par Albert Soboul, vol. 1, Paris, EDHIS, 1982.

RIOT-SARCEY Michèle, 2000, « L'historiographie française et le concept de 'genre' », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, p. 805-814 (version française de « The Difficulties of Gender in France. Reflections on a Concept », *Gender and History*, volume 11, number 3, 1999, p. 489-498).

ROGERS Rebecca, 2006, *From the Salon to the Schoolroom. Educating Bourgeois Girls in Nineteenth-Century France*, University Park, Penn State University Press (à paraître en français aux Presses Universitaires de Rennes).

SCOTT Joan W., 1988 a, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le Genre de l'histoire », p. 125-153 (traduction de l'article paru en décembre 1986 in *American Historical Review*).

—, 1988b, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press.

SOHN Anne-Marie, 1998, « Histoire des femmes et concepts importés », in *La France démocratique. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, sous la direction de Christophe Charle et al., Paris, Presses de la Sorbonne, p. 45-54.

STEINBRÜGGE Liselotte, 1995, *The Moral Sex : Woman's Nature in the French Enlightenment*, New York & Oxford, Oxford University Press.

THEBAUD Françoise, 2004, « Genre et histoire », in *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, sous la direction de Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau, Paris, Éditions de la Martinière, p. 44-63.

—, 2006, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions (réédition complétée d'*Écrire l'histoire des femmes*, ENS Éditions, 1998).

TOMASELLI, Sylvia, 1985, « The Enlightenment Debate on Women », *History Workshop Journal*, n° 20, p. 101-124.

TROUILLE Mary Seidman, 1997, *Sexual Politics in the Enlightenment. Women Writers Read Rousseau*, State University of New York Press.

NOTES

*. Traduit de l'anglais par depar Karen Offen, revu et remanié par Marie-Pierre Ulloa et Françoise Thébaud.

1. Auparavant, les analystes féministes anglophones parlaient de *sex roles* et critiquaient les limites imposées à la *self-realization* de l'individu(e) née femme.
2. Oakley 1972. Sa formulation est la suivante : « 'Sex' is a word that refers to the biological differences between male and female: the visible difference in genitalia, the related difference in procreative function. 'Gender', however, is a matter of culture: it refers to the social classification into 'masculine' and 'feminine' ».
3. Voir la publication en ouvrages de ses divers articles et contributions : Delphy 1998 et 2001.
4. Avec Christine Planté et Eleni Varikas, Michèle Riot-Sarcey a dirigé le numéro spécial des *Cahiers du GRIF*, « Le genre de l'histoire », qui contient la traduction de l'article célèbre de Joan Scott : « Le genre : « une catégorie utile d'analyse historique » (n° 37-38, 1988). Voir aussi Riot-Sarcey 2000.
5. Sur l'usage ou le non-usage de *gender-genre*, voir Thébaud 2004 et 2006.
6. Je pense notamment à Mona Ozouf ou à Anne-Marie Sohn, qui, au Congrès international des sciences historiques de Montréal (1995), a exprimé publiquement l'opinion que *gender* n'était qu'un anglicisme irritant. Elle a publié ensuite une version nuancée de cet argument : Sohn 1998.
7. Voir notamment en français Scott 1988a et 1988b. Il semble que la résistance au *gender* ait grandi à partir de la traduction française de l'article de Joan Scott.
8. Plusieurs ouvrages de Judith Butler viennent d'être traduits en français. Voir notamment Butler 2005 et 2006.
9. Récemment, « La Commission générale de terminologie et de néologie » a proclamé que, contre la pratique envahissante du terme, surtout en sociologie, « La substitution de genre à sexe ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot genre ne se justifie pas en français ». Cette commission pense aussi que le mot et le concept du genre est « emprunté à l'anglais *gender* ». Voir *Journal Officiel*, n° 169, 22 juillet 2005. Depuis la présidence de Charles de Gaulle, La France est marquée par une dose de chauvinisme culturel et résiste à l'importation de notions et termes « non français ».
10. En anglais, je parle volontiers de *home-grown Frenchness* de *gender=genre*.

11. Certaines Suédoises ont aussi proposé d'introduire tout simplement le mot anglais *gender*. En Allemagne, c'est Gisela Bock qui a parlé la première de « Geschlecht als soziale Kategorie » (1981) : voir Bock 1983.
 12. Voir Bosch 1991 et Grünnel 1998.
 13. Agrippa de Nettesheim 1537 (réédition 1990 : 79). Cet ouvrage, composé en 1509, fut publié pour la première fois en latin (1529), puis traduit en français (1537) et en anglais (1542).
 14. Voir Offen 1998 et 2000.
 15. Voir Rendall 1984 et Tomaselli 1985.
 16. Se décentrer du discours antiféministe de Jean-Jacques Rousseau, qui envahit les études des Lumières, n'est pas tâche facile. Voir cependant Trouille 1997.
 17. Steinbrügge 1995, Laqueur 1992.
 18. Offen 1998 et 2000. Je souligne qu'il est important essentiel de prêter attention aux deux versants du débat, pas seulement à la voix antiféministe des hommes.
 19. Voir les nombreux travaux de Françoise Mayeur, Linda Clark ou Guyonne Leduc. Voir aussi Rogers 2006.
 20. Voir note 9.
 21. E. R. M., « Genre, f. m. *terme de Grammaire* » in l'*Encyclopédie*, volume VII, Paris 1757, réédition 1969, p. 589 et suivantes. Il faut signaler que le même volume de l'*Encyclopédie* contient aussi des notices additionnelles concernant genre en métaphysique, géométrie, histoire naturelle, anatomie, littérature, rhétorique, musique, et peinture. Il est essentiel de remarquer qu'il n'y a pas de référence aux effets masculin/féminin de genre sous les rubriques de l'histoire naturelle ou de l'anatomie. C'est moi qui souligne dans la citation.
 22. Sur d'Eon, voir Kates 1995 et les mémoires du chevalier.
 23. Epinay 1772 (1930, I : 178-180).
 24. Epinay 1776 : 11.
 25. Mulot 1777-1782 (1902 : 104-106).
 26. *Requête des dames*, 1789 (1982).
 27. Signalons un ouvrage à paraître : Burton 2007.
 28. Le Faure 1867 (chapitre « Les Droits de la femme »).
 29. Héricourt 1860, t. 2. Voir aussi Bock 2002 (L'édition française de ce livre n'a jamais été publiée).
 30. Deraismes 1891 : 2, 6, 19 (édition originale d'*Eve dans l'humanité*) ; 1990 (réédition) : 22, 26, 39. Conférence faite à Paris, le 12 novembre 1868, selon *L'Opinion nationale*.
 31. *Ibidem* réédition 1990 : 65.
-

RÉSUMÉS

Certaines ont affirmé que le concept de *gender* était une invention américaine, intraduisible par le mot français « genre ». Pourtant, au-delà des distinctions grammaticales, il existe depuis longtemps - bien avant Beauvoir, Oakley, et l'usage postmoderniste construit par Joan Scott et Judith Butler - un usage français du terme « genre », qui spécifie dans le vocabulaire sociopolitique - notamment féministe - la construction sociale et culturelle des sexes. L'objet de

cet article est d'en rétablir les trajectoires historiques et de contribuer peut-être à balayer les dernières réticences manifestées en France à son égard.

In France it has become customary to insist that the concept of gender is an American invention, untranslatable by the French word « genre ». However, above and beyond the question of grammatical gender, this concept connoting the sociopolitical and cultural construction of the sexes does exist in French – and has been used as such for several centuries before Beauvoir, Oakley, and the postmodern twist it has acquired from Joan Scott and Judith Butler. The objective of this article is to reestablish the historical trajectory of « genre » used in this sense and hopefully contribute to sweeping away the remaining resistance to reclaiming this term in France.

INDEX

Mots-clés : construction sociale des sexes, genre, origines

AUTEUR

KAREN OFFEN

Karen OFFEN a commencé sa carrière d'historienne en lisant l'histoire de la Troisième République à rebours, à partir d'une recherche sur la carrière politique de l'un de ses opposants : le monarchiste-bonapartiste-journaliste-député Paul de Cassagnac (publié en 1991). Ensuite elle s'est réorienté vers l'histoire des femmes et des féminismes et a notamment publié sur l'histoire des femmes françaises, avec pour objectif de réintégrer la politique des sexes dans l'histoire politique et intellectuelle de la France. Son intérêt dans l'histoire comparative et transnationale s'est affirmé dans l'édition de plusieurs volumes de documents historiques, des anthologies telle que *Writing Women's History: International Perspectives* (avec Ruth Pierson et Jane Rendall, 1991), et récemment, *European Feminisms, 1700-1950: A Political History* (2000). Senior Scholar à l'Institute for Research on Women & Gender à Stanford University en Californie, elle termine un livre sur la « Question des Femmes » en France. kmoffen@stanford.edu